



Agir dans le respect du principe de laïcité

Objectifs :

- Comprendre le concept de laïcité au travers de ses différentes approches
- Connaître le cadre juridique du principe de laïcité en France
- Être en capacité d'adopter des décisions adaptées pour tout ce qui a trait aux questions de laïcité

Animateur : Hugues FOURAGE

9h - 12h30
14h - 17h

6 h30

1 journée

Date de session

- 11 mai (JARGEAU, Mairie place du Grand Cloître)

Modalités d'inscription :

❖ DIF : **(date limite : 22 avril)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Jargeau : [cliquez-ici](#)

❖ Budget communal :

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- Laïcité définition et idées reçues
- La laïcité : de l'espace public à l'espace privé
- La laïcité et l'éducation : de l'école au périscolaire
- La laïcité et les associations : du financement, contrôle, et aux différents types d'activités
- Laïcité et agents publics : principes de neutralité et application
- La laïcité : lieux de culte et sépultures
- La laïcité et les entreprises privées

Le + : Etudes de cas concrets et réels illustrant les apports théoriques.

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE

L'année des ajustements dans l'organisation de la collectivité

Objectifs :

- Gagner en efficacité dans la mise en œuvre des projets
- (Re) positionner les différents acteurs de la Collectivité et permettre aux élus d'exercer pleinement leur mandat

Animateur : Jérôme TRINQUIER

9h - 12h30
14h - 17h

6 h30

1 journée

Date de session

- 22 juin (CHATEAUNEUF, espace Kolher)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 3 juin)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- Tirer leçons et avantages des contraintes sanitaires et organisationnelles dans la mise en œuvre du projet municipal
- Les différents temps et séquences du mandat
- Ajuster les circuits de décision et optimiser le fonctionnement de la Collectivité
- La nécessité d'une formalisation du projet municipal et d'une déclinaison en projets de service
- Préparer les échéances à venir : la revue de projets et l'identification des outils de communication adaptés

Le + : Etudes de cas pratiques illustrant les apports théoriques.

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

Le règlement du cimetière

Objectifs :

- Faire le point sur la destination du règlement
- Bien rédiger ou actualiser son règlement
- Cerner la responsabilité communale
- Prévenir les contentieux

Animateur : Danielle SYLVESTRE

9h - 12h30
14h - 16h30

6h

1 journée

Date de session

- 27 juin (CHATEAUNEUF, espace Kolher)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 9 juin)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Élus en charge du secteur funéraire

Prérequis : Être un élu en cours de mandat et Avoir suivi une formation ou avoir des connaissances en matière funéraire

Programme :

- Connaître le contenu minimal
- Appréhender les pouvoirs de police du maire
- Connaître les moyens et les obligations de contrôle
- S'assurer des meilleures relations avec les entreprises et les familles

Le + : Une étude préalable personnalisée du règlement existant et une proposition de mise à jour lors de la formation

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr



La reprise des sépultures

Objectifs :

- Connaître la procédure de reprise propre à chaque type de concession
- Appréhender les enjeux du respect de chaque procédure
- Comment confier la reprise effective des concessions
- Cerner la responsabilité communale
- Prévenir les contentieux

Animateur : Danielle SYLVESTRE

9h - 12h30
14h - 16h30

6h

1 journée

Dates de sessions

- 17 mai (CHATEAUNEUF, espace Kolher)
- 30 novembre (ORLEANS, Locaux de l'AML, 14 quai du fort Alleaume)

Modalités d'inscription :

❖ DIF :

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)
(date limite : 28 avril)
3. Orléans : [cliquez-ici](#)
(date limite : 14 novembre)

❖ Budget communal :

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

• La procédure légale administrative

- Pourquoi reprendre des sépultures ?
- Distinguer le terrain commun, des concessions échues, des concessions en état d'abandon, des concessions cinéraires
- La notion d'abandon, de danger
- Sépultures célèbres ou entretenues par la commune
- Absence de données écrites et les familles disparues
- L'ossuaire et son registre - Le devenir des restes mortels et des monuments.

• La délégation à une entreprise privée pour les exhumations

- L'établissement d'un cahier des charges
- Le contrôle de la reprise
- La surveillance des opérations
- Exhumations et salubrité publique

• La responsabilité

- L'atteinte à l'intégrité du défunt
- Le respect des dernières volontés
- La corruption

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

Faciliter la participation citoyenne

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la participation
- Connaître les différents outils de mise en œuvre
- Être capable de mettre en place une telle démarche

Animateur : Hugues FOURAGE

9h - 12h30
14h - 17h

6h30

1 journée

Date de session

- 14 juin (CHATEAUNEUF, espace Kolher)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 27 mai)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- **La démocratie participative :** contexte, enjeux et cadre légal : pour quoi faire? Comment ? Quels acteurs ?
- **S'organiser au niveau de la municipalité :** l'équipe projet et le pilotage
- **Les outils et les processus**
- **Les facteurs clés de réussite :** le cadrage de la participation, la communication et l'évaluation

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

Les élus et les réseaux sociaux

Objectifs :

- Appréhender la réglementation ainsi que les codes et usages propres à chaque réseau.
- Identifier les supports de communication adéquats en fonction des messages à transmettre
- Permettre aux élus de communiquer efficacement selon les médias.

Animateur : Jérôme TRINQUIER

9h - 12h30
14h - 17h

6h30

1 journée

Date de session

- 10 mai (CHATEAUNEUF, espace Kolher)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 21 avril)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- Les réseaux sociaux en chiffres et es typologies de profils socio démographique
- La réglementation en vigueur: responsabilité personnelle et responsabilité du réseau
- Les différents types et usages : comment choisir son (ses) réseaux sociaux ?
- Les principes fondamentaux : transparence, implication, partage de l'information.
- Les bonnes et les mauvaises pratiques.
- Comment créer et animer son (ses) comptes ?

Les + : Etude comparative des différents réseaux sociaux et focus sur des communications réussies.

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

La découverte du budget : le budget de fonctionnement

Objectifs :

- Connaître les principes de base d'un budget
- Identifier les différents documents en lien avec le budget et leur adoption
- Comprendre la section de fonctionnement

Animateur : Jean-Pierre GERARD

9h00-12h30
13h30-17h00

7h

1 journée

Date de session

- 23 septembre (CHATEAUNEUF, espace Kolher)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 7 septembre)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Élus de communes de moins de 3500 habitants

Prérequis : Connaissances basiques d'EXCEL et de l'outil informatique

Venir avec un pc portable et un smartphone. Le signaler à l'AML en cas d'impossibilité.

Programme :

Connaître les principes de bases d'un budget communal

- Rappel de comptabilité générale (les comptes, les classes, les articles)
- L'ordonnateur et le comptable
- Le vote d'un budget, les acteurs
- Le calendrier

Fixer le cadre budgétaire

- Notions de dépenses/recettes
- Les 6 principes de base Annualité, antériorité, équilibre, unité, universalité, spécialité)
- Le compte administratif et le compte de gestion
- Les différents budgets (primitif, supplémentaire, décision modificatrice)
- Les ratios

Comprendre les règles budgétaires

- Les spécificités de la comptabilité publique
- L'amortissement
- La capacité d'autofinancement (CAF)
- Les opérations d'ordre

Découvrir les outils – La M14 et la M57 (applicable au 1^{er} taux 2024)

Découverte par l'exemple d'un budget de fonctionnement communal

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE

La découverte du budget : le budget d'investissement

Objectifs :

- Comprendre la section d'investissement d'une commune de moins de 3 500 habitants
- Appréhender les règles d'équilibre budgétaire et d'affectation de résultat

Animateur : Jean-Pierre GERARD

9h00-12h30
13h30-17h00

7h

1 journée

Date de session

- 11 octobre (CHATEAUNEUF, espace Kolher)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 23 septembre)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Châteauneuf-sur-Loire : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Élus des communes de moins de 3500 habitants

Prérequis : Avoir suivi le module 1 de la formation : la découverte du budget (budget de fonctionnement)

- Connaissances basiques d'EXCEL et de l'outil informatique

Venir avec un pc portable et un smartphone. Le signaler à l'AML en cas d'impossibilité.

Programme :

Rappel du budget de fonctionnement

- La M14
- Questions/réponses par rapport au module 1

Comprendre le budget d'investissement :

- Les dépenses :
 - Les opérations
 - Les autorisations de paiement et de crédit (AP/CP)
 - Les restes à réaliser
- Les recettes :
 - Les emprunts
 - La TVA
 - Les subventions
 - Les dotations de l'Etat
 - Les virements entre section

Equilibrer un budget par l'affectation des résultats :

- Etude d'un cas pratique d'affectation des résultats

Découverte par l'exemple d'un budget d'investissement communal

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr

Partir à la recherche de financements extérieurs

Objectifs :

- Développer les financements extérieurs de la Collectivité dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets
- Actionner les bons leviers dans la recherche de ces financements
- Associer l'ensemble des acteurs du territoire à la mise en œuvre des projets et par la recherche de financements

Animateur : Jérôme TRINQUIER

9h00-12h30
13h30-17h00

7h

1 journée

Date de session

- 8 juin (ORLEANS, locaux de l'AML)

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : (date limite : 20 mai)**

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Orléans : [cliquez-ici](#)

❖ **Budget communal :**

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- Rappel sur les indicateurs de gestion et les ratios de chaque commune
 - Identifier les besoins et les marges de manœuvre de la Collectivité
 - Les différentes notions : appels à projets, subventions, aides, prestations.
 - Les différents financeurs : Europe, Etat, collectivités territoriales et EPCI, financeurs privés
 - Le repérage des bons acteurs et la mise en œuvre de procédure
 - Les outils de recherche et la mise en œuvre d'un calendrier adéquat
- Le + : Études de cas pratiques illustrant les apports théoriques.

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr



Améliorer l'efficacité de vos réunions

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la participation
- Connaître les différents outils de mise en œuvre
- Être capable de mettre en place une telle démarche

Animateur : Jean-Pierre GERARD

9h -12h30
14h – 17h

6h30

1 journée

Dates de sessions

- 2 juin (JARGEAU, Mairie place du Grand Cloître)
- 9 septembre (ORLEANS, locaux de l'AML)

Modalités d'inscription :

❖ DIF :

1. Connectez-vous à mon compte personnel de formation
2. Jargeau : [cliquez-ici](#)
(date limite : 16 mai)
3. Orléans : [cliquez-ici](#)
(date limite : 24 août)

❖ Budget communal :

Envoyer bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat et avoir des connaissances basiques d'EXCEL et de l'outil informatique

Venir avec un ordinateur portable ayant la suite office (excel, word) ou l'équivalent en logiciel libre (open calc)

Programme :

- **Faire émerger les idées :** présentation de la méthode METAPLAN
- **Savoir organiser les idées :** le Mind Mapping ou la création de cartes heuristiques
- **Définir les rôles et responsabilités :** le célèbre QQQCP (Qui, Quoi, Ou, Quand, Combien, Pourquoi)
- **Gestion des risques :** Identification des risques et réalisation d'un plan de levée des risques

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Manon Lemosse

02 38 54 45 44

mlemosse@aml45.asso.fr